RCS : LYON
Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1992 B 00989
Numéro SIREN : 333 977 445
Nom ou dénomination : SOFONLY

Ce dépôt a été enregistré le 08/12/2016 sous le numéro de dépôt A2016/033028

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE *LYON*

4803219

33088

Dénomination : SOFONLY
Adresse : 51 boulevard Marius Vivier Merle 69003 Lyon - FRANCE-

n° de gestion : 1992B00989
n° d'identification : 333 977 445

n° de dépôt : A2016/033028
Date du dépôt : 08/12/2016

Pièce : Procès-verbal du conseil d'administration du 21/09/2016

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON (RHÔNE)

4803219

SOFONLY
Siège social : 51, boulevard Vivier Merle – 69003 Lyon
Société Anonyme au capital de 25.446.856 euros
Siren 333 977 445 – RCS Lyon

Extrait du
Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 21 septembre 2016

L'an deux mille seize,
et le vingt et un septembre à 16 heures 30,

Les membres du Conseil d'Administration de Sofonly se sont réunis au siège social sur convocation du Président.

Présents :
Monsieur Pierre BONCHE
Monsieur Xavier GROS, Président
Monsieur Pierre-Jean LOURD, représentant la CFTC
Monsieur Stéphane RÉAU, représentant le MEDEF Lyon Rhône
Monsieur François VIDAL

Représenté :
Monsieur Jean-Jacques MATHIAS, représentant AMALLIA (pouvoir au Président)

Absents excusés :
Madame Muriel MOUSTIER, représentant la CFE-CGC
Monsieur Wilfrid SAUVAGE, représentant le GED

.....

La séance est présidée par Monsieur Xavier GROS en sa qualité de Président du Conseil d'Administration, lequel après avoir fait signer le registre de présence, constate que les Administrateurs présents réunissent au moins la moitié des membres en fonction. Le Conseil, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Le Président ouvre la séance et le Conseil délibère comme suit sur les questions figurant à l'ordre du jour.

.....

3. Nomination d'un nouveau Directeur Général et pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Le Président rappelle que le Conseil d'Administration, dans sa séance du 15 juin 2016, a nommé Monsieur Michel GOUILLARD, Directeur Général de Sofonly à compter du 1er août 2016 jusqu'au 30 septembre 2016.

En conséquence, il appartient au Conseil d'Administration de statuer sur :
- la nomination du nouveau Directeur Général de Sofonly à compter du 1er octobre 2016,
- la durée de ses fonctions et ses pouvoirs,
- sa rémunération.

Le Président propose au Conseil la candidature de Monsieur Thierry BECART, Directeur Général d'Amallia depuis le 1er août 2016.

TB

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil désigne Monsieur Thierry BECART en qualité de Directeur Général de la Société à compter du 1er octobre 2016 pour une durée qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 à tenir dans l'année 2019.

Monsieur Thierry BECART déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi, les règlements et les statuts, notamment en ce qui concerne les règles de cumul des mandats.

En sa qualité de Directeur Général, Monsieur Thierry BECART jouira des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration. Il représentera la Société dans ses rapports avec les tiers.

Monsieur BECART ne percevra aucune rémunération. Toutefois, il pourra prétendre, sur présentation des justificatifs, au remboursement des frais exposés dans le cadre de l'accomplissement de son mandat.

Enfin, le Conseil donne tous pouvoirs à son Président ou à toute personne qu'il se substituerait pour remplir toutes formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

.....

Extrait certifié conforme à l'original
Le 13 octobre 2016

Le Directeur Général
Thierry BECART

